



SAINT-MOLF

COMMUNE DE SAINT-MOLF

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL du 28/03/2022

affiché en mairie le 29/03/2022

toutes les délibérations ont été adoptées à l'unanimité des votants

Budget annexe vente d'électricité

1. approbation du compte de gestion 2021
2. approbation du compte administratif 2021
3. affectation du résultat d'exploitation 2021
4. budget primitif 2022

Budget principal de la commune

5. approbation du compte de gestion 2021
6. approbation du compte administratif 2021
7. affectation du résultat de fonctionnement 2021
8. Taux de fiscalité directe locale 2022
9. Personnel : tableau des effectifs
10. Subventions aux associations – allocations 2022
11. Budget primitif 2022

→ Retrouvez l'extrait du procès-verbal détaillant les points budgétaires ci-dessus en ligne sur mairie-saint-molf.fr, rubrique **ACTIONS MUNICIPALES > Les finances**

Demandes de subventions

12. Demande de subvention au titre des amendes de police 2021
Pour l'aménagement de la RD 33 en agglomération, sur le secteur du Pont des Belles Filles, par la mise en place d'un plateau surélevé
13. Demande de subvention au Département pour le parcours permanent d'orientation
Équipement sportif et de loisirs adapté à la pratique des activités d'orientation (réseau de balises, au Bois Pierrot et au jardin public de la Cure)
14. Candidature à l'appel à manifestation d'intérêt « cœur de bourg » du Département
En vue d'obtenir des financements pour les projets permettant d'optimiser les équipements publics, sur plusieurs années
15. Accompagnement du CAUE pour l'élaboration du Plan-Guide dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « cœur de bourg »

Autres

16. Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté : renouvellement de la convention de participation des communes aux frais de fonctionnement
1,69 € par élève
17. Rencontres intercommunales de la petite enfance : prise en charge des frais
Accord de refacturation par la commune de Mesquer, qui prend en charge les frais cette année, aux communes de Saint-Molf, Piriac et La Turballe à hauteur de 25 % chacune.
18. Police municipale pluricommunale : avenant n° 3 à la convention
Actualisation des équipements mis en commun et prolongation de la convention actuelle jusqu'au 31/12/2022
19. Indemnité forfaitaire complémentaire pour élection
Équivalent d'heures supplémentaires exceptionnelle pour le travail de la directrice générale des services les dimanches d'élection.